

Département de la Nature
et des Forêts

Direction de Namur
Cantonnement de Viroinval

Chasse par licences - Forêt domaniale de Franche Forêt

VENTE PAR SOUMISSION 2024

A la requête de la Région wallonne, sous la présidence du Directeur des services extérieurs du DNF-Namur, il sera procédé, aux conditions du cahier général des charges, à la vente par soumissions de **7 licences de chasse** en Forêt domaniale de Franche Forêt (Oignies-en-Thiérache) pour l'année cynégétique 2024-2025.

Quand ? **Le vendredi 31 mai 2024 à 17h00**

Où ? **Cantonnement de Viroinval, rue Saint-Roch n°60 à 5670 Nismes**

Quoi ?

Chaque licence donne droit à :

- Affût brocard-sanglier-cerf-biche-faon du 21/09/2024 au 06/10/2024 compris (matin et soir) sur un secteur préalablement attribué par tirage au sort ;
- Participation à min. 2 journées de traque-affût (**mardi 5/11/24 – mardi 10/12/24**) pour le détenteur d'une licence avec 2 invités par journée dont un jeune chasseur né au plus tôt le **01/01/1994** (règle non dérogeable). En fonction de l'avancée du plan de tir, une journée supplémentaire de traque-affût pourrait être organisée selon les mêmes conditions.


Offre minimale : 400 euros / licence

Les licences qui n'auraient pas été adjudgées seront réexposées par voie de soumission. L'ouverture de celles-ci aura lieu le lundi 10 juin 2024 à 17h00 au cantonnement de Viroinval, rue Saint-Roch, n° 60 à 5670 Nismes.

Pour obtenir une copie du cahier général des charges ou tout autre renseignement, s'adresser au cantonnement de Viroinval par courriel ou par téléphone :

- Courriel : cantonnement.nature.forets.viroinval@spw.wallonie.be
- Tél : 060 / 310 291

Le Directeur,



Ir. Martin CLEDA